

Communiqué DIR SUD EST Paris, le 18/11/2022

Nous avons appris que le directeur inter régional SUD EST monsieur Arnal a été suspendu le 9 novembre.

Nous n'avons pas vocation à nous interroger sur le bienfondé des poursuites et rappelons que nous ne sommes pas opposés au fait qu'un agent soit poursuivi pour des exactions commises. Pour autant, nous interrogeons la méthode.

En effet, le 9 novembre, la DIR SE fait l'objet d'une perquisition effectuée par la police. Parallèlement, une perquisition est réalisée au domicile du directeur inter régional. Monsieur Arnal est suspendu dans la foulée pour une période de quatre mois avec l'annonce de non-retour sur son poste de DIR.

La directrice de la PJJ accompagnée de la SDRH débarque dans la foulée à la DIR pour recevoir les cadres et les OS.

De mémoire d'élus CAP UNSa SPJJ, aucun DIR suspendu jusque-là n'a subi un tel traitement. Nous en déduisons qu'il doit s'agir de faits extrêmement graves !!!!! Si ce n'était pas le cas, nous ne comprendrions pas le déploiement d'un tel arsenal digne du grand banditisme !

Nous le répétons, nous ne voulons couvrir aucune exaction... Nous interrogeons ces méthodes...

Pour rappel, monsieur Arnal avait reçu la légion d'honneur, était porté aux nues par notre direction et avait été chargé très récemment de la consultation des états généraux du placement avec la confiance réaffirmée haut et fort par notre direction !

Nous en déduisons qu'il s'agit de faits extrêmement récents faute de quoi, il conviendra aussi d'interroger la hiérarchie sur la date de la connaissance des exactions.

Nous interrogeons également le message donné par notre nouvelle directrice qui, à peine nommée, mène ce type d'action. Depuis quelques années, l'UNSa SPJJ regrette que les directeurs à la tête de la PJJ ne soient désormais que des magistrats. Petit à petit cela devient une habitude alors qu'il n'y a aucune obligation ! De plus si certaines directrices avaient une sensibilité pour nos missions car ayant exercé des fonctions de juges pour enfants, ce n'est pas le cas des deux dernières qui ont surtout occupé des postes de procureur. Or la différence est notable et on le perçoit déjà très nettement !

Madame Nisand, comment imaginez-vous que la région DIR SE va se remettre d'un tel traumatisme ?

Les personnels de la DIR sont à tout jamais traumatisés par ce qu'ils viennent de vivre.

Quel message portez-vous au travers de vos méthodes ? Nous vous avons signalé que les cadres n'allaient pas bien... Pensez-vous qu'ils vont aller mieux ?

Si ce n'est que désormais, vous allez avoir des cadres et des agents le doigt sur la couture... Mais peut-être est-ce la mission que vous vous êtes fixée ? A moins que ce ne soit une directive du ministère ?

A l'heure où notre garde des Sceaux est mis en examen et que l'exemplarité devrait venir d'en haut....

Nous vous alertons sur ce type de pratique brutale et traumatisante pour les personnels et sur le mal être qui peut en découler. Vous nous avez reçus en audience lors de votre arrivée, nous vous avons alors signalé que notre institution allait mal et qu'il convenait de prendre la mesure de ce malaise...

Nous sommes extrêmement choqués par ce qu'il vient de se passer et tenons à apporter un message de soutien à l'ensemble des collègues de la DIR Sud Est.

Béatrice Briout

Secrétaire générale UNSa SPJJ